



Département de la Nièvre

2026-030

Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire

Commune de SAINT-ANDELAIN

DELIBERATION

Du Conseil Municipal de SAINT-ANDELAIN Constitution des commissions communales

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 19 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Sous la présidence de Mme Nathalie LIÉBARD - Maire -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Présents : Liébard Nathalie (Maire), Brun Stéphanie (1^{er} Adjointe), Champeau Franck (2eme Adjoint), Fonbleu Christian, Marasi Thierry, Blanchet Sandrine, Dagueneau Valérie, Marasi Sandrine, Clénet Aude, Beaulieu Cédric, Soncini Cyntia, Julien Mathieu, Nault Alain, Gaudin Martine,

Absent ayant donné pouvoir : Chollet Séverin donne pouvoir à Liébard Nathalie

Absent excusé :

Absent :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de constituer des commissions communales afin d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux et l'étude des dossiers soumis au Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE

Article 1 : Création des commissions communales suivantes :

- Commission communale des travaux
- Commission de gestion de la salle des fêtes
- Commission du cimetière
- Commission des ressources humaines-CNAS
- Commission urbanisme (révision carte communale)
- Commission Plan communal de sauvegarde

- Commission communication, relation habitants (pers isolées, nouveaux arrivants) :
- Commission des chemins de randonnées
- Commission événements
- Correspondant auprès de l'école
- Correspondant Défense

Article 2 : Désignation des membres

Les commissions sont composées comme suit :

-Commissions communales :

*Commission communale des travaux :

Franck Champeau, Christian Fonbleu, Valérie Dagueneau, Thierry Marasi, Sandrine Blanchet, Séverin Chollet

*Commission de gestion de la salle des fêtes :

Sandrine Blanchet, Thierry Marasi, Cédric Beaulieu,

*Commission du cimetière :

Sandrine Blanchet, Cyntia Soncini, Mathieu Julien, Cédric Beaulieu, Martine Gaudin

*Commission des ressources humaines-CNAS :

Sandrine Blanchet, Sandrine Marasi, Séverin Chollet, Cédric Beaulieu, Stéphanie Brun, Martine Gaudin,

Mme Sandrine Blanchet est désignée référente auprès du Cnas et Delphine Marle Fonbleu secrétaire

*Commission urbanisme (révision carte communale) :

Valérie Dagueneau, Sandrine Blanchet, Mathieu Julien,

*Commission Plan communal de sauvegarde :

Tous

*Commission communication, relation habitants (pers isolées, nouveaux arrivants) :

Stéphanie Brun, Aude Clénet, Sandrine Marasi, Valérie Dagueneau

*Commission des chemins de randonnées :

Stéphanie Brun, Aude Clénet, Christian Fonbleu

*Correspondant auprès de l'école :

Cédric Beaulieu

*Commissions événements :

Aude Clénet, Stéphanie Brun,

*Correspondant Défense :

Martine Gaudin

*ADAPEI :

Sandrine Blanchet

Article 3 : Fonctionnement

Chaque commission est présidée de droit par le Maire. Elle pourra désigner un vice-président chargé d'animer les travaux.

Article 4 : Adoption

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à :
15 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nathalie LIEBARD



Le secrétaire de séance
Franck Champeau

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

